

GOVERNANCE →→

FAITS SAILLANTS

RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Participation des administrateurs à la planification stratégique : un rôle revu et augmenté

Sous la direction du Comité des nominations et de la gouvernance, le Conseil d'administration a examiné le rôle qu'il joue dans la définition de l'orientation stratégique de la Société et a adopté une approche plus interactive et plus approfondie pour ce qui est du cycle de planification stratégique 2006–2007.

GESTION DES RISQUES

Gestion des risques : un cadre institutionnel renforcé

Sous la houlette du Comité de vérification, le Conseil d'administration a apporté plusieurs améliorations destinées à renforcer le rôle de supervision du Conseil par rapport au cadre institutionnel de gestion des risques. Ces améliorations prennent la forme de rapports réguliers sur les principaux risques institutionnels, envoyés au Conseil par l'intermédiaire du Comité de vérification, d'une évaluation annuelle de l'efficacité des stratégies de gestion des risques et d'une amélioration des techniques d'atténuation des risques et de l'évaluation des risques.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conflits d'intérêts au sein du Conseil : un processus de divulgation revu et clarifié

Le Comité des nominations et de la gouvernance a revu les processus en place à CBC | Radio-Canada pour divulguer et gérer les conflits d'intérêts potentiels qui pourraient concerner les administrateurs. Après avoir envisagé plusieurs solutions, le Comité a appuyé le processus actuel en exigeant qu'un rapport régulier lui soit envoyé sur tout problème de conformité aux exigences de divulgation et sur toute autre question de conflit d'intérêts.

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DU CONSEIL

Évaluation du Conseil : terminée en juin 2006

Un consultant indépendant en matière de gouvernance recruté par le Secrétaire général a mené une évaluation confidentielle du Conseil et a préparé un rapport complet sur les résultats de cette évaluation, rapport qui a été examiné à la réunion du Conseil d'administration de juin 2006.

FORMATION DES ADMINISTRATEURS

Formation des administrateurs sur la gestion des risques, la mesure du rendement et les enjeux touchant le secteur de la radiodiffusion

Les membres du Conseil ont participé à plusieurs séances de formation pendant l'année dans le cadre de la formation et du perfectionnement continus offerts au Conseil.

INFORMATION DESTINÉE AU CONSEIL

Exposés au Conseil : lignes directrices revues et précisées

La direction et le Conseil d'administration entretiennent un dialogue constant pour s'assurer que le Conseil reçoit l'information dont il a besoin pour fonctionner de manière efficace et prendre des décisions éclairées. Des lignes directrices révisées ont été préparées en 2006–2007 dans le but d'améliorer la qualité de la documentation présentée au Conseil et de clarifier ce que l'on attend de la direction pour la préparation des documents à présenter au Conseil.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du Conseil d'administration, Guy Fournier, a démissionné le 19 septembre 2006. À la fin de l'exercice financier, le gouvernement n'avait pas encore nommé de remplaçant. Conformément aux dispositions de la *Loi sur la radiodiffusion*, le président-directeur général assure l'intérim pendant la vacance du poste de président du Conseil.

Une autre nomination a eu lieu au cours de l'exercice :

Howard McNutt de Halifax en Nouvelle-Écosse, dont le mandat est venu à expiration, a été remplacé par Edna Turpin de St. John's à Terre-Neuve-et-Labrador.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comités permanents sur la radiodiffusion de langue anglaise et française

Ces Comités sont établis conformément à l'article 45 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Leur mandat consiste à s'assurer que la Société remplit ses responsabilités en matière de radiodiffusion en langue française et en langue anglaise et qu'elle respecte son mandat général, tel qu'il est stipulé dans la *Loi*.

Comité de vérification

Le mandat du Comité de vérification consiste à surveiller l'intégrité de l'information et des rapports financiers de la Société, du cadre de contrôle interne et de gestion des risques sans oublier le processus de vérification.

Comité des nominations et de la gouvernance

Le mandat du Comité des nominations et de la gouvernance est centré sur le cadre de gouvernance du Conseil d'administration, à l'appui des lignes directrices et des processus. Les points couverts sont les suivants : mandat du Conseil, du président du Conseil, du président-directeur général, des administrateurs et des Comités du Conseil, le processus d'évaluation du Conseil, le programme de relève, l'orientation et la formation des membres du Conseil, le code de conduite et les règles régissant les conflits d'intérêts des administrateurs.

Comité des ressources humaines et de la rémunération

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération est chargé de superviser tous les aspects des stratégies de ressources humaines de la Société, dont les politiques, la rémunération des

dirigeants, la planification de la relève, les relations industrielles, la santé et la sécurité, et l'environnement.

Comité spécial sur l'appui du public

Le Comité spécial sur l'appui du public a le mandat, en collaboration avec la direction, d'explorer les moyens pour la Société de s'assurer l'appui du public.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le président du Conseil est rémunéré conformément aux modalités du décret en vertu duquel il est nommé.

Les administrateurs (à l'exclusion du président du Conseil et du président-directeur général) reçoivent des honoraires pour leur participation aux réunions du Conseil et des comités, en vertu de la grille suivante :

- Conseil – 2 000 \$ (six réunions par an)
- Comité de vérification – 1 300 \$ (six réunions par an)
- Tous les autres comités – 1 000 \$ (habituellement, de quatre à six réunions par an)

Pour les conférences téléphoniques du Conseil ou d'un comité, les honoraires s'élèvent à 250 \$.

Les administrateurs ne sont en droit de recevoir qu'un seul montant d'honoraires par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion pendant ces 24 heures.

Les administrateurs ne reçoivent pas d'avance annuelle sur leur rémunération pour remplir leurs fonctions de membres du Conseil d'administration de CBC | Radio-Canada.

Pour 2006–2007, le montant total de la rémunération versée aux administrateurs était de 127 037,50 \$.

Photos page 6, de haut en bas :

Pierre Craig, *La facture*,
Télévision de Radio-Canada
CBC News, Federal Election
Night coverage.
Dragon Boys, CBC Television.

Photos page 10, de haut en bas :

Alexandre Courteau,
Bande à part, Sirius 93.
Krysta Rudofsky, *Living Newfoundland
and Labrador*, CBC Television.
Christiane Charette,
Première Chaîne, Sirius 138.